

Réunion du 3 février 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

, vice-présidents

, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Alice MOREL

Absent(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2014/109 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
RD 392 à ENTZHEIM
RD 63 à HOLTZHEIM
Rue de Entzheim à BLAESHEIM
Transferts de voiries**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le transfert, sans paiement de prix, des parcelles de terrain situées à ENTZHEIM, issues de la RD 392, au profit de la voirie communautaire de la Communauté Urbaine de STRASBOURG (section 26 n° 405/259 avec 28,84 ares, section 3 n° 198/91 avec 12,30 ares et n° 197/91 avec 3,44 ares) ainsi que les parcelles issues de la rue des Vosges à ESCHAU (section 6 n° 314 avec 0,01 are - inscrite au Livre Foncier avec 0,00 are - et n° 346 avec 1,68 are) et de la rue d'Entzheim à BLAESHEIM (section 65 n° 1/16 avec 54,85 ares) ;

- approuve le transfert, sans paiement de prix, des parcelles situées à ENTZHEIM, issues de la RD 392, au profit de la voirie communale d'ENTZHEIM (section 3 n° 199/91 avec 8,74 ares, n° 200/91 avec 8,09 ares et section 4 n° 256 avec 4,42 ares) ;

- dit que les actes seront passés en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge de pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer les actes afférents à ces cessions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140203-84338-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/02/14